Le plein d'adrénaline

12 – 14 ans

CONTACT ORGANISATEUR

Ufoval 74
3 avenue de la plaine - BP 340
74 008 Annecy
Tél: 04.50.52.30.00
ufoval@fol74.org

En savoir plus : ***www.fol74.org***

Les indispensables :

- Fiche de renseignements médicaux, complétée et signée + médicaments et ordonnance.
- Pass'nautique

St Raphaël

Le pleind'adrénaline

Centre de vacances Les Colombes Réf. 074010001

Un séjour dynamique pour tester des activités nautiques et faire le plein de sensations fortes, sous le soleil de la Côte d'Azur ! Pour commencer, rien de mieux qu'une séance de **scrambler**, bouée tractée par un bateau : attention aux fous rires et aux chutes ! On continue ? C'est parti pour une séance de **jet-ski**, sensations encore plus fun ! Puis pour tester ses talents de rameur et son équilibre, 1 séance de **stand-up paddle** s'impose.
En plus pour les séjours de 12 jours : direction le parc aquatique **d'Aqualand** !
Enfin, pour agrémenter **les sejours de 14 jours** : une **séance supplémentaire de scrambler et de paddle**.
Autres activités : baignades à la mer ou dans la piscine du centre, grands jeux, veillées.

Le Centre :

Au pied du massif de l'Esterel, entre Cannes et St Tropez, le centre des Colombes bénéficie d'une situation exceptionnelle au coeur d'un grand parc arboré. A 3 km de la plage, sur les hauteurs de la colline de Valescure, il se compose d'une magnifique villa classée de la fin du 19ème siècle, d'un bâtiment annexe et d'une piscine. Les enfants de 6/11 ans sont logés dans des chambres spacieuses et agréables, avec sanitaires à proximité. Les plus grands (12/17 ans) sont logés dans des grandes tentes entièrement équipées (lits et rangements) avec sanitaires à proximité. Les repas sont préparés sur place.

Vacances Pour Tous – 21 rue Saint Fargeau – CS 72021 - 75989 PARIS CEDEX 20
Agréé JEPVA par le ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative
Inscrit au Registre des Opérateurs de Voyages et Séjours Certification d'Immatriculation : IM 075 100 379
Agrément national d'organisme de tourisme social et familial n°06.07.04 - Association reconnue d'utilité publique par décret du 31/05/1930

Activités

Activités pour les séjours 7 jours : 1 séance de scrambler, 1 séance de jet-ski, 1 séance de paddle, baignades, grands jeux et veillées.

Activités pour les séjours 12 jours : 1 séance de scrambler, 1 séance de jet-ski, 1 séance de paddle, 1 sortie Aqualand, baignades, grands jeux et veillées.

Activités pour les séjours 14 jours : 2 séances de scrambler, 1 séance de jet-ski, 2 séances de paddle, 1 sortie Aqualand, baignades, grands jeux et veillées.

Paddle* : Cette activité se passe dans la baie de St Raphaël, encadrée par les moniteurs de la base de voile. Munis d'un gilet de sauvetage, d'une planche et d'une pagaie, les jeunes apprendront avec l'aide des moniteurs à tenir l'équilibre, d'abord à genoux puis ensuite debout si leur niveau le permet, puis avanceront en pagayant et profiteront de la vue et de la tranquillité qu'offre cette activité. Le départ se fait au port de St Raphaël à 3 km du centre. Nous accompagnons les jeunes en mini-bus ou bus.
*** Pass'nautique obligatoire**

Jet-ski* : Une séance de découverte du jet-ski est organisée avec notre prestataire « Fun Adventure » et encadrée par des moniteurs spécialisés au port des Issambres, à 17km du centre. Les enfants s'y rendent en car. Les jeunes montent à deux par jet-ski accompagnés d'un moniteur diplômé d'Etat. Amateurs de sensations fortes, les jeunes s'initient à une nouvelle activité sportive peu commune, tout en apprenant des règles de sécurité maritime.
***Pass'nautique obligatoire**

Scrambler* : Idéal les amoureux de sports nautiques et de sensations fortes ! Il s'agit d'un matelas flottant de 3 places, tracté par un bateau à moteur. Cette activité est encadrée par des moniteurs diplômés d'Etat et expérimentés de la base «Slide Water Camp». Le matériel nécessaire est fourni. Durant l'activité, le bateau tracte trois bouées. Le site se situe à 2 km du centre et à proximité de la plage surveillée du Veillat.
***Pass'nautique obligatoire**

Aqualand : Pour terminer ce programme déjà bien rempli, une journée au parc aquatique «Aqualand» s'impose ! Tu vas pouvoir t'éclater sur les différentes attractions aquatiques : toboggans, bouée, piscine… Sensations garanties ! Le parc se situe à Fréjus à 7 km du centre. Les jeunes s'y rendent en car.

Baignades dans la piscine du centre et à la mer : Les baignades s'effectuent toujours sous la surveillance d'une personne qualifiée (surveillant de baignade, BNSSA…). Un animateur pour 8 enfants est présent dans l'eau, dans un espace délimité.
Le centre dispose d'une piscine de 16 mètres sur 8 mètres, avec une profondeur progressive de 70 cm à 1,60 m et une profondeur au centre d'1,90 m. Des temps de baignade sont organisés ainsi que des jeux (jeux de ballons, concours du plus beau château de sable, de la plus haute pyramide humaine,...).
A la mer, elles se font à la plage surveillée du Veillat où se trouve un poste de sécurité de Maîtres-Nageurs-Sauveteurs (MNS). La plage se situe à 2 km du centre. Les enfants s'y rendent à pied et rentrent en car (ou inversement). L'organisation des baignades se fait avec les MNS de la plage.

Activités traditionnelles de colo : Cuisine, grands jeux (Poules, Renards, Vipères ; le Mexicain ; douaniers contrebandiers etc.). Activités manuelles (préparation des décors pour le spectacle de fin de séjour, fresques, etc.). Journées à thème (Olympiade, Colo Lanta). Veillées (Boum, Fureur, match d'impro,…).

Vivre ensemble avec citoyenneté : L'apprentissage du vivre ensemble et de la vie en collectivité passe par le respect d'autrui, du matériel, des locaux. La participation aux tâches de la vie quotidienne, le partage, la solidarité sont des valeurs que nous défendons et que nous essayons de mettre en place sur la structure. L'enfant doit être acteur de ses vacances et peut choisir des activités en fonction de ses envies, à condition que celles-ci soient réalisables. L'équipe d'encadrement est présente pour l'aiguiller afin de lui faire découvrir un maximum de choses sur l'environnement qui l'entoure. Nous souhaitons amener le jeune à devenir un citoyen en le responsabilisant, en ayant des débats, à donner son opinion tout en respectant celle des autres.

A noter ! Nous nous réservons le droit d'annuler une activité si toutes les conditions de sécurité nécessaires à sa pratique ne sont pas pleinement remplies : météo, santé de l'enfant…

Vie Quotidienne

1 animateur.trice pour 8 enfants en moyenne encadre les différentes activités. L'équipe de direction se compose d'un directeur, d'un adjoint par tranche d'âge, d'une assistante sanitaire et d'une personne diplômée chargée de l'activité piscine. Des personnes de service assurent l'entretien des locaux. Un cuisinier et son aide préparent les repas.

Les animateurs.trices, quel que soit le moment de la journée, sont toujours présents.es, avec un souci constant de sécurité et d'apprentissage.

Alimentation : Les repas, préparés par le cuisinier du centre, sont équilibrés, variés et pris à des heures régulières. Le partage du repas est un moment convivial, d'écoute et d'échange entre les personnes. C'est un temps éducatif durant lequel les animateurs veillent à ce que chacun goûte de tout, mange suffisamment et participe activement à la mise des tables, au débarrassage, au nettoyage... Les régimes alimentaires médicaux sont respectés. Les convictions religieuses et philosophiques le sont également, si elles n'ont pas d'incidence sur l'organisation collective.

Linge : Le linge est lavé régulièrement par la lingère du centre. Malgré l'attention qu'on peut y apporter, il existe toujours, en collectivité, un risque de problème de lavage (linge déteint, abîmé). Il est préférable de choisir des vêtements pratiques, pas trop délicats, ayant déjà servi, plutôt que des vêtements neufs. Afin de réduire les risques de perte, il est indispensable de marquer les vêtements au nom de votre enfant.

Santé

Veuillez remplir avec attention et sans omission la fiche de renseignements médicaux que vous recevrez avec la confirmation d'inscription en nous indiquant par exemple les allergies ou les régimes spécifiques.
Le suivi médical est assuré par un adulte qualifié qui se charge des soins médicaux légers ou de l'application des traitements en cours.

Si votre enfant est malade, il est conduit chez le médecin et vous en êtes immédiatement avertis. Si votre enfant a un traitement en cours lors de son séjour, il est impératif de joindre l'ordonnance aux médicaments que vous donnez au responsable à l'arrivée au centre.

Les éventuels frais médicaux sont avancés par le centre, les ordonnances sont ensuite adressées aux familles contre remboursement (sauf si vous nous avez fourni une attestation CMU en cours de validité). Il est essentiel de nous informer, lors de l'inscription, de tout problème particulier important concernant la santé de votre enfant.

Relations Parents/Enfants

Courrier : Nous incitons les jeunes à vous envoyer une lettre après leur arrivée. Ils sont bien sûr libres d'écrire autant de fois qu'ils le souhaitent. N'oubliez pas de glisser dans la valise des enveloppes timbrées à votre adresse. Des lettres de votre part sont également recommandées et les bienvenues. Nous vous conseillons de privilégier le courrier pour correspondre.

Téléphone : Si vous souhaitez exceptionnellement joindre votre enfant par téléphone, faites-le entre 12h et 13h et entre 19h et 20h en vous armant de patience car les lignes sont souvent occupées. Le téléphone portable est fortement déconseillé, afin de profiter pleinement de la vie de groupe. Si toutefois l'enfant l'apporte durant le séjour, son utilisation sera réglementée par l'équipe d'encadrement.

E-mail : Vous avez aussi la possibilité d'écrire par mail à votre enfant à l'adresse suivante : enfants.colombes@hotmail.fr

Internet : Des nouvelles sont données sur le blog du séjour, et parfois même quelques photos. Pour le consulter, il suffit de vous rendre sur le site www.fol74.org/blogs-de-nos-sejours. L'identifiant et le mot de passe vous seront communiqués sur la convocation de départ.

ATTENTION ! Si le comportement de votre enfant était de nature à nuire à sa sécurité ou à celle de ses camarades, ou encore à compromettre la qualité des vacances que nous nous efforçons de proposer à chacun d'entre eux, une décision de renvoi pourrait être prise à son encontre, frais de retour à votre charge…

Argent de poche

Une somme de 15 € par semaine est suffisante. Vous la remettez à un.e responsable au moment du départ en utilisant l'enveloppe «argent de poche» que vous recevrez avec la convocation de départ.

Objets de valeur

La nature du séjour nous conduit à déconseiller la présence de tout objet de valeur (bijoux, etc…). Toute disparition d'objets personnels devra être signalée au directeur dès constat et, en tout état de cause, avant la fin du séjour. Attention les vols, dégradations ou pertes d'objets ne sont pas couverts par notre Association.

Assurance

Notre association souscrit une assurance dite « centres de vacances » pour tous les enfants et les jeunes qui sont inscrits dans les séjours qu'elle organise.
Cette assurance couvre : les frais de soins en complément des régimes légaux, le rapatriement en cas d'accident ou de maladie ne pouvant être traité sur place, certains biens si le sinistre est accidentel. Pour autant, les parents demeurent responsables des actes commis par leurs enfants au titre de l'autorité parentale, c'est pourquoi nous vous conseillons de souscrire un contrat d'assurance individuelle accident et responsabilité civile.

Transports

Au départ de la région Auvergne-Rhône-Alpes, les voyages auront lieu en autocar de grand tourisme (en train si l'effectif est faible, notamment sur les séjours de 7 jours). Les trajets se feront de jour ou peuvent se faire de nuit.

Au départ des autres régions, les voyages se feront en train jusqu'à la gare de St Raphaël Valescure.

Une convocation regroupant toutes les informations vous sera transmise 10 jours avant le départ.

A remettre le jour du départ

MEMO

- Fiche de renseignements médicaux complétée et signée
- Médicaments + ordonnance médicale (le cas échéant)
- L'enveloppe contenant l'argent de poche, sur laquelle vous aurez écrit le nom et le prénom de votre enfant ainsi que la somme contenue dans l'enveloppe.
- Pass'nautique
- La fiche trousseau.
- Tout autre document que vous jugerez utile de remettre à l'équipe de direction du séjour

Bon séjour avec UFOVAL 74 / Vacances Pour Tous !

Coordonnées du centre : Centre Les Colombes– Ufoval 74
1632 ,avenue de Valescure 83700 ST RAPHAEL / Tel : 04.94.83.63.13 /les.colombes@fol74.org

Trousseau St Raphaël

Nom et Prénom de l'enfant : ……

Chaque pièce du trousseau doit être marquée aux nom et prénom du jeune, à l'aide de bandes tissées et cousues.	CONSEILLÉ	DANS LA VALISE	SUR SOI	Inventaire de l'animateur **ARRIVEE**	**DEPART**
VALISE ou SAC DE VOYAGE	1				
CHAPEAU, CASQUETTE ou BOB	1				
TEE –SHIRT, POLO	8				
PULL ou SWEET dont **1Chaud**	4				
COUPE VENT / IMPERMEABLE	1				
SHORT, BERMUDA ou PANTACOURT	5				
PANTALON	3				
ROBE ou JUPE	Facultatif				
SLIPS, CULOTTES ou CALECONS	8				
PAIRES DE CHAUSSETTES	4 à 7				
PYJAMA	2				
MAILLOT DE BAIN (pas de short)	2				
SERVIETTE DE PLAGE	2				
PETIT SAC A DOS pour la plage et balade	1				
SANDALETTES pour marcher (pas de tong)	1				
NU-PIEDS	1				
BASKETS	1				
SERVIETTE DE TABLE	2				
SERVIETTE DE TOILETTE	2				
GANT DE TOILETTE	3				
TROUSSE DE TOILETTE : Gel douche ou savon avec étui, shampoing, peigne ou brosse, brosse à dent, dentifrice, crème solaire, mouchoirs en papier					
NECESSAIRE COURRIER : Bloc, enveloppes, timbres, stylo					
AUTRES					

Coordonnées du centre : Centre Les Colombes– Ufoval 74
1632 ,avenue de Valescure 83700 ST RAPHAEL / Tel : 04.94.83.63.13 /les.colombes@fol74.org

SEJOUR :

NOM ET PRÉNOM DE L'ENFANT :
……..……

Date du séjour : Du ..... Au .....

A REMPLIR PAR LE MAITRE NAGEUR

Attestation de réussite au Pass'nautique préalable à la pratique des activités aquatiques et nautiques (canoë-kayak et disciplines associées, descente de canyon, ski nautique, nage en eau vive, surf, glisse aérotractée nautique, voile) en Accueils Collectifs de Mineurs.
Suivant l'arrêté du 25 avril 2012 fixant les modalités d'encadrement et les conditions d'organisation et de pratiques de certaines activités physiques en ACM.

L'attestation peut être délivrée par une personne titulaire des diplômes suivants : Brevet National de Sécurité Aquatique (BNSSA), Diplôme d'Etat de maître nageur sauveteur (DE de MNS), Brevet d'Etat d'Educateur Sportif des Activités de la Natation (BEESAN), Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et de Sport des activités aquatiques et de la Natation (BPJEPS AAN), ou tout autre BEES ou BPJEPS des spécialités nautiques considérées.
Ce document atteste l'aptitude du mineur à : effectuer un saut dans l'eau, réaliser une flottaison sur le dos pendant 5 secondes, réaliser une sustentation verticale pendant 5 secondes, nager sur le ventre sur 20 mètres, franchir une ligne d'eau ou passer sous une embarcation ou un objet flottant. Le parcours peut être effectué avec une brassière de sécurité.

Je soussigné(e)
……
……

Titulaire du diplôme :
……..……..……..……
……..……..……

Date de délivrance du diplôme : ……..……..……..……..……

Certifie que l'enfant
……
.....

Né(e) le ……..…… / ……..…… / ……..……
A passé avec succès les épreuves demandées.

Fait à ……. Le…….. Cachet et signature :